

# L'ÉCOLOGIE POUR PARIS

AVEC DAVID BELLIARD

Paris, 12 mars 2020

Julien ZAMBELLI  
Secrétaire Général US CGT PP

Olivier HOCH  
Secrétaire Général de l'UNSA AP

Yves Borst  
Président de l'UCP

Nicolas LÉGER,  
Hayate SAHRAOUI  
Co-Secrétaires Généraux SUPAP-FSU

Patrick AUFFRET  
Secrétaire Général FO Paris

Alain ARHUIS  
Secrétaire Général CFTC Paris

Madame, Monsieur,

Par le courrier qui m'a été adressé au nom de l'intersyndicale des agents de la Ville de Paris, j'ai pu prendre la mesure de vos préoccupations et des enjeux qui attendent le ou la prochain€ maire de Paris en matière d'administration de la Ville.

Comme vous, je ne peux que déplorer la forte dégradation du climat social durant cette mandature,

La pauvreté du dialogue social s'est accompagnée d'un climat extrêmement tendu lors des réunion. Une telle crispation est très préoccupante et nuit gravement aux réformes impulsées par la Mairie. Les transformations nécessaires, notamment contraintes par un contexte budgétaire dont est responsable l'Etat, ne peut se faire qu'en mobilisant, associant et écoutant les agents et leurs organisations représentatives.

La création de nouveaux services et la mise en œuvre des projets de l'exécutif, durant ces dernières années, n'ont été possibles qu'avec un prélèvement d'agents sur les différentes directions. Une réflexion doit être engagée pour optimiser les ressources sous contraintes. La concertation est une méthode indispensable pour affecter de manière optimale les agents sur les plus sensibles et critiques pour les usagers. En particulier, une meilleure Gestion prévisionnelle des effectifs et des carrières devient impérative non seulement pour rendre possible cette optimisation, mais pour

permettre aux agents de dérouler un parcours professionnel dans de bonnes conditions, qui tienne pleinement compte de leur talent et de leurs motivations.

Les restructurations permanentes des services n'apparaissent pas pertinentes aux yeux des agents, et une telle incompréhension découle soit d'une conduite maladroite du changement, soit d'une mauvaise conception pour les nouveaux organigrammes.

Le manque de concertation a eu par ailleurs pour conséquence un affaiblissement des organisations syndicales, qui constatent qu'elles n'ont rien obtenu au cours de ce processus.

La très faible augmentation de la masse salariale est préoccupante dans un contexte de renchérissement du coût de la vie à Paris, d'autant plus que la grande majorité des agents de la VdP appartiennent aux catégories C de la fonction publique, se caractérisant par des rémunérations modestes.

La direction financière s'est vue concédée un pouvoir excessif, et l'obsession des considérations budgétaires, au sein de l'exécutif parisien, rend bien fragile tout processus de transformation. Si la Direction des ressources humaines a pu commettre des maladresses au cours du dialogue social, il n'en demeure pas moins qu'un rééquilibrage de la gestion des RH entre l'écu et la direction dédiée, les directions métiers, et le pouvoir budgétaire sera nécessaire.

Une meilleure coordination au niveau de l'exécutif, associant pleinement les adjoints en charges des différentes thématiques, se nourrissant de la concertation avec les usagers et les agents chargés de mettre en œuvre les décisions, pourra éviter les injonctions paradoxales auxquelles se trouve confrontée l'administration. Ainsi, la fixation de normes, que ce soit pour l'encadrement des crèches ou l'accueil dans les cantines scolaires, reste lettre morte du fait d'un manque d'effectifs. La contrainte sur les rémunérations entraîne un véritable « casse-têtes » pour des recrutements sur des secteurs déterminants pour la vie des Parisien-ne-s : les éboueurs, ou les auxiliaires puéricultrices. Comme il est indiqué dans le programme d'EELV Paris, nous aiderons et accompagnerons les personnels des catégories de revenus les plus modestes, à se loger à Paris ; cette préoccupation tient une place essentielle dans les projets de mon mouvement, d'autant plus que parmi ces catégories, on trouve les corps « féminisés » les moins indemnisés.

Plus généralement, le traitement des questions d'égalité entre les femmes et les hommes devrait dépasser des déclarations, de la production de normes et d'un discours général, pour pouvoir connaître des applications réelles. Comme le programme des Verts l'exprime de manière soutenue, la présence des femmes dans les institutions et la défense de leurs droits sont déterminantes pour une société plus juste et apaisée.

Les conditions de travail devront évoluer en prenant en compte les nouvelles possibilités qu'offrent le numérique. Ainsi, le télétravail, dans une agglomération où les transports préemptent un temps

considérable, devrait être envisagé de manière positive. Mais il ne pourra se développer que dans le cadre d'un effort global en faveur de la numérisation des pratiques professionnelles et des services. On ne peut que constater l'incapacité de la DSI de la ville de Paris à doter ses services et ses agents de matériels adéquats et de bon niveau.

Les Verts ont bien conscience que l'ambition de leur programme, notamment en termes de qualité de services ou de changements structurels dans l'urbanisme – amplitude accrue des horaires d'ouverture des services sportifs ou des médiathèques, reconquête de la nature sur le bitume, etc. – entraînera une charge de travail importante pour les services de la VdP, et parfois des bouleversements dans la gestion habituelle des infrastructures et des espaces de la collectivité parisienne. Il est nécessaire que les agents dédiés à ces services soient associés à de tels changements.

Il n'est pas souhaitable d'externaliser une partie des services rendus aujourd'hui par la Ville de Paris. Au contraire, lorsque cela est possible et si l'on démontre le gain en qualité, en coût et surtout en maîtrise stratégique de l'activité publique (par exemple dans les services numériques), il faut envisager la réinternalisation des services.

Par ailleurs, un recours aux possibilités offertes par la loi sur la transformation de la fonction publique, en matière de contractualisation des agents, ne paraît ni nécessaire, ni souhaitable. Les souplesses existaient avec le droit antérieur et ne nécessitaient pas d'aménagement. Les Verts, qui se sont toujours affirmés comme de fervents défenseurs des services publics, refusent de contribuer au démantèlement de la fonction publique. C'est à la qualité de l'engagement des agents que l'on doit choisir les modes de production de service. A ce titre, la culture de l'intérêt général de nos agents et le moindre coût par rapport à une externalisation plaident pour une approche très prudente de la contractualisation.

Le programme des Verts pour Paris est ambitieux. Il ne peut être réalisé qu'avec l'aide des citoyens et en mobilisant les compétences et les convictions des agents de la Ville de Paris.

Bien amicalement,

David Belliard, candidat écologiste pour Paris

